



AGENT(E) ANIMALIER(E)

Code Rome A1501 Le code ROME et le niveau de formation sont donnés à titre indicatif, chaque entreprise ayant ses propres politiques de recrutement.

#cohésionsociale

LA
COHÉSION
SOCIALE
RECRUTE

+ DE 10 000
ALTERNANTS

Il/elle réalise des soins quotidiens de confort selon les besoins et les caractéristiques de l'animal et il/elle peut être amené(e) à réaliser le suivi administratif de la structure.

Missions principales

- ▶ Entretien du cadre de vie de l'animal : il/elle intervient dans le nettoyage et la désinfection de l'espace de vie de l'animal (niche, gamelles, cage, etc.)
- ▶ Soins quotidiens aux animaux : il/elle prépare et distribue les repas, nettoie animaux, administre les médicaments, surveille l'état sanitaire de l'animal, transporte les animaux chez le vétérinaire pour les soins ou les vaccins.

En fonction des structures :

- ▶ Éducation des animaux : il/elle participe à l'éducation des animaux.
- ▶ Activité de la structure : il/elle peut être amené(e) à intervenir dans la gestion administrative de la structure (gestion des entrées et sorties des animaux de la structure, gestion des registres des soins, vétérinaires, etc.), la comptabilité simple, l'informatique.
- ▶ Accueil du public.

Formations

Ci-dessous, les formations dispensées en alternance pour ce métier :

- ▶ [CAPA OPTION SOIGNEURS D'ÉQUIDÉS](#)
- ▶ [BPA TRAVAUX DE L'ÉLEVAGE CANIN ET FÉLIN](#)
- ▶ [SOIGNEUR ANIMALIER EN PARC ZOOLOGIQUE](#)
- ▶ [AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE](#)
- ▶ [BAC PRO CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FÉLIN](#)

Compétences requises

- ▶ Avoir de l'intérêt pour les animaux.
- ▶ Savoir travailler en équipe et s'adapter facilement.
- ▶ Être organisé(e)
- ▶ Avoir un esprit de communication.

Conditions de travail

- ▶ L'activité s'exerce dans les parcs animaliers, refuges, centre dédié à la protection des animaux, au contact des animaux et en relation avec différents intervenants.
- ▶ Les horaires peuvent être décalés (travail en fin de semaine, les soirs, par exemple). Le port d'une tenue professionnelle peut être requis.

